



Groupe restreint du Forum consultatif  
12<sup>e</sup> réunion  
28 mars 2019  
Nairobi (Kenya)

**Neuvième Forum consultatif  
sur le financement dans le secteur du café**

### **Contexte**

1. Le document ci-joint a été préparé dans l'objectif d'aider le Groupe restreint à examiner les préparatifs du 9<sup>e</sup> Forum consultatif, notamment son thème, sa date, son format, la diffusion de ses résultats, son budget et son parrainage.
2. Comme le stipule l'article 31 de l'Accord international de 2007 sur le Café, l'objectif du Forum est de "faciliter les consultations sur des sujets concernant le financement et la gestion des risques dans le secteur du café, en portant une attention particulière aux besoins des petits et moyens producteurs et des communautés locales dans les régions de production de café".
3. Sous une forme remaniée, la 8<sup>e</sup> édition du Forum, qui s'est tenue dans le cadre de la 122<sup>e</sup> session du Conseil international du Café, a réuni des experts d'un plus large éventail de secteurs et d'industries que les années précédentes. Lors du 8<sup>e</sup> Forum, des orateurs du secteur du café, de l'industrie financière, des start-ups technologiques, du développement international et du monde universitaire ont échangé des idées sur le thème "Mettre la technologie et l'innovation au service des investissements dans le secteur du café".
4. Poursuivant sur la lancée de ce nouveau format qui est également ouvert au public, le thème proposé pour le 9<sup>e</sup> Forum est "Faire face à la tempête - gérer efficacement les risques de prix dans la chaîne de valeur du café". L'axe thématique reflète la Résolution 465, adoptée par le Conseil en septembre 2018, et donne à l'Organisation un solide mandat pour faire face à l'impact du niveau de prix actuel sur les producteurs. Le 9<sup>e</sup> Forum sera un élément clé dans la recherche de solutions visant à renforcer la résilience des agriculteurs face à la volatilité des prix et à favoriser la durabilité économique dans le secteur du café.

5. Les résultats du 9<sup>e</sup> Forum serviront de base à d'autres activités de l'Organisation menées dans le cadre de la mise en œuvre de la Résolution 465, telles que la proposition de dialogue sectoriel, et seront largement partagés entre les Membres de l'OIC et les organisations partenaires.

### **Mesures à prendre**

Le Groupe restreint est invité à examiner ce document et, le cas échéant, à recommander au Conseil de l'approuver.

## **NEUVIÈME FORUM CONSULTATIF SUR LE FINANCEMENT DANS LE SECTEUR DU CAFÉ**

### **I. DATE DU PROCHAIN FORUM**

1. L'OIC accueillera le 9<sup>e</sup> Forum consultatif sur le financement dans le secteur du café (le Forum) pendant la 125<sup>e</sup> session du Conseil international du Café, qui se tiendra du 23 au 27 septembre à Londres (Royaume-Uni).

### **II. THÈME DE DISCUSSION**

*"Résister à la tempête - gérer efficacement les risques de prix dans la chaîne de valeur du café"*

2. Le secteur du café est confronté à divers risques, notamment : i) les risques agricoles découlant des conditions climatiques irrégulières ainsi que de la propagation potentielle de parasites et de maladies ; ii) les risques d'environnement favorable liés aux modifications de la réglementation, des politiques commerciales et aux chocs macro-économiques ; et iii) les risques de marché découlant de la volatilité des cours mondiaux du café, des fluctuations des taux de change et des risques de contrepartie dans les relations avec les acteurs situés en amont et en aval des chaînes d'approvisionnement.

3. Depuis 2016, le marché du café connaît une baisse qui se traduit par des niveaux de prix actuels inférieurs de 30 % à la moyenne décennale. Par conséquent, la question des risques de marché est particulièrement opportune et pertinente. Si les risques du marché affectent l'ensemble du secteur du café, la capacité des acteurs de la chaîne de valeur à gérer ces risques et à atténuer l'impact des chocs varie considérablement, les agriculteurs étant généralement particulièrement vulnérables, les petits exploitants et les agricultrices étant touchés de manière disproportionnée.

4. Dans ce contexte, les participants au Forum examineront comment des approches novatrices axées sur le marché peuvent améliorer la résilience des agriculteurs face à la volatilité des prix et aux chocs de prix, et comment les risques peuvent être partagés plus équitablement entre tous les maillons de la chaîne de valeur, notamment les torréfacteurs, les négociants et les fournisseurs d'intrants.

5. Les participants seront invités à discuter du potentiel des solutions innovantes de gestion des risques de prix pour les petits exploitants agricoles et à identifier les obstacles structurels, technologiques et institutionnels à leur adoption généralisée. Les participants débattront de la manière dont certains des obstacles existants peuvent être surmontés, par exemple par le regroupement des agriculteurs (consortiums, groupements, réseaux) et par le soutien du financement du développement et de la coopération technique.

### III. FORMAT

5. Comme l'année dernière, le Forum se tiendra sous la forme d'une conférence d'une demi-journée au cours de laquelle le Secrétariat et des groupes d'experts feront des exposés liminaires et consacreront du temps à la discussion avec le public. Le Forum se tiendra à l'Auditorium de l'Organisation maritime internationale (OMI), lieu de la 125<sup>e</sup> session du Conseil international du Café.

6. Le Forum sera divisé en deux sessions thématiques.

#### *Session 1: Innovation dans la gestion des risques de prix au niveau de l'exploitation et de la coopérative*

7. L'objectif est d'examiner les options de gestion du risque de prix offertes aux petits exploitants, soit individuellement, soit par l'intermédiaire des coopératives. La discussion portera sur les outils de gestion des risques utilisés avec succès dans le café et dans d'autres secteurs agricoles, ainsi que sur les nouvelles solutions technologiques. Les sujets traités pourront inclure :

- Innovations numériques en matière de couverture et d'assurance de prix pour les petits producteurs.
- Rédaction et exécution de contrats entre les planteurs et les acheteurs de café.
- Tirer parti des coopératives, des groupes et des regroupements d'agriculteurs pour accéder aux mécanismes de couverture et autres mécanismes axés sur le marché.
- Favoriser la diversification des revenus agricoles.
- Démarchandisation du café et amélioration de l'accès aux marchés à forte valeur ajoutée.

#### *Session 2 : Partage des risques de prix avec les agents économiques tout au long de la chaîne de valeur*

8. La discussion identifiera les moyens de partager les risques de prix assumés par les producteurs avec les acteurs de la chaîne d'approvisionnement, y compris les acheteurs de café et les fournisseurs d'intrants agricoles. Le groupe explorera les moyens de favoriser le financement de la chaîne de valeur en réduisant les risques perçus (notamment le risque de défaillance) de l'octroi de crédit aux agriculteurs par le biais de nouveaux arrangements contractuels, d'institutions renforcées et de systèmes de garantie publique. Les sujets traités pourront inclure :

- Le potentiel et les contraintes des accords de financement pré-récolte avec les fournisseurs d'intrants, les négociants et les torréfacteurs.
- Le renforcement des relations acheteur-prêteur entre les acteurs de la chaîne d'approvisionnement grâce à une plus grande transparence et à une meilleure application de la loi, réduisant ainsi les défauts de paiement.
- Mécanismes de partage des risques des banques de développement et des prêteurs sociaux à l'appui du financement de la chaîne de valeur.
- Participation des consommateurs et de la société civile.

#### **IV. PRÉSENTATEURS ET PARTICIPANTS**

9. Pour encourager le partage des connaissances et l'apprentissage avec les autres secteurs, des invitations seront envoyées à huit conférenciers (quatre par session) venant d'horizons divers : coopératives, associations nationales de caféiculteurs, fournisseurs d'intrants agricoles (par exemple, produits agro-chimiques), négociants en café, institutions financières, start-ups et entreprises technologiques, et universités.

10. Comme l'année précédente, le Forum devrait être ouvert au public. La promotion de l'événement sera assurée par le biais de la liste de diffusion de l'OIC, du site Web et des médias sociaux.

#### **V. DIFFUSION DES RÉSULTATS**

12. Les modalités suivantes sont proposées pour la diffusion des résultats du Forum :

- Les présentations, rapports et communiqués de presse seront traduits et affichés dans les quatre langues officielles de l'OIC sur la page d'accueil et dans la section Forum du site Web de l'OIC.
- Les enregistrements audio/vidéo des orateurs seront affichés sur le site Web de l'OIC. La diffusion en direct devrait être envisagée.
- Les communiqués de presse de l'OIC seront diffusés aux médias nationaux et internationaux et aux Membres.
- Les journalistes couvrant le café et les principales questions du Forum seront invités à assister gratuitement au Forum et seront informés des résultats lors d'un point de presse.
- Les présentations, rapports et communiqués de presse seront distribués par voie électronique aux Membres, au CCSP et aux pays non-membres en leur demandant de diffuser aussi largement que possible les résultats du Forum aux

représentants du secteur du café et aux décideurs de leur pays. Les Membres seront également encouragés à publier des communiqués de presse pour faire connaître les résultats du Forum et susciter l'intérêt dans leur pays.

- Les organisations internationales compétentes seront invitées et priées d'afficher les documents sur leur site Web (par exemple, Fonds commun pour les produits de base (FCPB), Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), GIZ, Fonds international de développement agricole (FIDA), Centre du commerce international (CCI), Banque mondiale, Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), etc.
- Les sites de réseaux sociaux seront utilisés pour diffuser les résultats, notamment Facebook, Twitter, LinkedIn et Instagram.

## **VII. BUDGET ET PARRAINAGE**

13. Bien que le lieu proposé pour la tenue du Forum puisse être utilisé gratuitement, les frais de voyage de certains orateurs devront peut-être être couverts. Les rafraîchissements servis pendant les pauses, un déjeuner léger et une réception occasionneront des frais supplémentaires.

14. L'article 31 de l'Accord de 2007 dispose que, sauf décision contraire du Conseil, le Forum s'autofinance. Par conséquent, le parrainage par des institutions financières et d'autres organisations (du secteur privé) sera envisagé. De plus, des frais d'inscription seront demandés. Les Membres de l'OIC auront droit à trois places gratuites.